

Association de Concessionnaires
Locataires, Occupants et Usagers
de l'île aux Oiseaux Pour la
Défense du Paysage Naturel et bâti
A.C.L.O.U. de l'île aux Oiseaux
17, Avenue Charles de Gaulle
33260 LA TESTE DE BUCH

LA TESTE DE BUCH, Le 10 JUIN 2010

HOTEL DE VILLE
Monsieur le Maire
Monsieur Jean Jacques EROLES
B..P. 50150
33164 LA TESTE DE BUCH CEDEX

Objet. : Commission d'attribution de l'île aux Oiseaux

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 19 Mai 2010, vous avez bien voulu m'inviter à participer à la réunion de la Commission d'Attribution des cabanes 46 et 99 de l'île aux Oiseaux, le Lundi 7 juin 2010.

Le procès verbal de cette réunion transmis par vos soins et dressé par vos Services mentionnent à juste titre qu'il n'a pas été procédé au vote.

L'absence de vote contrevient à l'Article 7 des Principes Directeurs d'Attribution d'Occupation Temporaire et entache d'irrégularités le travail de cette Commission dont la mission et les objectifs n'ont pu être atteints par la désignation des attributaires sélectionnés à l'agrément du Conservatoire.

Afin de respecter les dits principes directeurs d'attribution ainsi que le règlement intérieur de la commission, je vous serais très obligé, Monsieur le Maire, de relancer cette commission, afin qu'elle puisse se dérouler dans le respect des règlements et principes en vigueur. S'il appartient au Conservatoire d'attribuer et valider les AOT, il ne leur appartient pas de se substituer à l'avis de la commission qui doit en tout état de cause être recueilli.

Vous comprendrez le bien fondé de cette demande, qui n'a pour objet que de parer à tout contentieux qui découlerait d'irrégularité et particulièrement de la mise en pratique d'un jury non prévu dans les règlements.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes respectueuses salutations.

Le Président

Jean DUBROUS

